

Chers, chères membres,

Dans l'attente de la réponse du Département de la Santé vaudois sur la notion d'urgence, nous vous invitons à faire référence aux directives édictées par le Conseil fédéral (cf. annexe art.6 al.2).

Cependant, afin d'uniformiser notre pratique, voici les critères définissant les situations d'urgence que nous avons proposés pour validation au DSAS :

- Des situations pour lesquelles une absence de traitement expose à des séquelles à long terme, voire irréversibles (par exemple dans le cadre d'un suivi post-opératoire pour une prothèse de genou. Ces problématiques vont d'elles-mêmes diminuer vu la restriction des opérations réalisées mais les traitements entamés devraient se poursuivre) ou à une péjoration significative d'un état douloureux.

- La situation des personnes que nous voyons pour du maintien à domicile et pour lesquelles une interruption prolongée de traitement pourrait se solder par un recours à une consultation d'urgence ou un besoin de placement. Ce sont par définition des personnes fragiles, soit par leur grand âge, soit par les comorbidités présentes. Poursuivre le traitement représente un risque qui peut être minimisé par l'attitude responsable et scrupuleuse du soignant.

Ces critères ne sont donc pas validés mais permettent une circonscription raisonnable des cas pour lesquels nous devrions pouvoir poursuivre la prise en charge.

Il va de soi qu'en toutes situations vous respecterez strictement les mesures d'hygiène et de protection recommandées.

Patients à risque :

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/besonders-gefaehrdete-menschen.html>

Si vous devez poursuivre un traitement pour une personne à risque, vous pouvez éviter de l'exposer en vous rendant à son domicile (! mesures de protection)

En dehors de ces situations, nous vous exhortons à suspendre tous les autres traitements.

physiovaud reste à votre écoute et vous remercie pour votre collaboration à l'effort global en ce temps de crise.

Meilleures salutations

Thierry Smets
Président physiovaud